

12.569

DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES

Cergy-Pontoise, le - 7 FEV. 2013

Service de l'agriculture, de la forêt
et de l'environnement

Pôle aménagement rural, eau
espaces naturels (PAREEN)

Affaire suivie par : Mme Petitjean
☎ : 01.34.25. 25.42.
télécopie : 01.34.25.26.88
✉ : nadine.petitjean@val-doise.gouv.fr

Monsieur le Président,

Vous avez déposé le 5 novembre 2012, un dossier sollicitant une déclaration d'intérêt général (DIG) pour les travaux de restauration pour le confortement des berges du ru de Montignon situés sur les communes de Soisy-sous-Montmorency et de Saint-Gratien, soumis à déclaration au titre du Code de l'environnement livre II, titre 1er.

Le service en charge de la police de l'eau a déclaré recevable votre dossier le 9 janvier 2013. Vous trouverez donc sous ce pli copie du récépissé de déclaration qui vous est délivré ce jour pour les travaux répertoriés sous la rubrique suivante :

Rubrique de la nomenclature	Volume de l'opération	Régime
3.1.4.0.	Consolidation ou protection des berges, à l'exclusion des canaux artificiels, par des techniques autres que végétales vivantes : 2° sur une longueur supérieure ou égale à 20 mètres mais inférieure à 200 mètres Consolidation en génie civil sur 164 mètres de longueur	Déclaration

Je vous adresse, également sous ce pli, copie de l'arrêté déclarant d'intérêt général, comprenant la liste des parcelles concernées et le plan s'y rapportant, pour la réalisation des travaux précités.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Préfet,

Monsieur le Président du Syndicat
intercommunal d'assainissement
de la région d'Enghien-les-Bains
1, rue de l'Égalité
95230 Soisy-sous-Montmorency

Pour le Préfet,
Le Secrétaire Général

Jean-Noël CHAVANNÉ